



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ORPEA ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Jusqu'à hier 14h00, le groupe ORPEA, acteur de référence en Europe dans la prise en charge globale de la dépendance à travers un réseau de 357 établissements répartis sur toute la France, aura essayé, en saisissant la justice, d'empêcher la diffusion de l'émission « Envoyé spécial » de France 2, consacrée aux EHPAD et aux conditions de vie de nos aîné.e.s résident.e.s...

Malgré tout l'acharnement mis en place par le groupe leader européen afin de passer sous silence la réalité du quotidien des personnes âgées, l'émission a bel et bien eu lieu. Le groupe a été débouté.

Y aurait-il donc quelque chose à cacher que les français ne devraient pas savoir ? Les promesses affichées sur le site même d'ORPEA ne seraient-elles que mensonges ? Une place en maison de retraite au sein de leurs résidences, moyennant, au bas mot, environ 3 000 € mensuels, ne serait pas synonyme de soins qualitatifs ? Seule garantie, au vu de l'enquête des journalistes basée sur des faits et témoignages de familles, la facture mensuelle... Mais quel est le coût réel pour nos aîné.e.s ?

Maltraitance, malnutrition... La société du mal ira donc jusqu'où ?

Quand rentabilité et productivité riment avec dégradations des soins et de la dignité humaine...

Le patron d'ORPEA, Yves Le Masne, se vante d'un taux de satisfaction de 87 % et « assume l'imperfection »... La course au profit, ou le symbole affligeant d'une prise en charge et d'une société défailante et honteuse !

Le SYNERPA, historiquement 1^{er} syndicat national des maisons de retraite privées, parle de clients et non plus de patients... Mais ne dit-on pas que le client est roi ?

Jongler entre l'envie de parler de la part des familles et du personnel, quant à lui pressurisé, par voie de conséquence, et la peur d'être licencié ? Heureusement, des portes ont été poussées pour rendre visible aux yeux de la société ce monde opaque et « pourri » de ces grands groupes !

J. Wresinski, fondateur d'ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde, n'avait-il pas dit : « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

La diffusion de l'émission Envoyé spécial, hier soir sur France 2 est, de fait, une belle victoire, un appel à l'éveil des consciences et espérons-le... un début de vérité !

Montreuil, le 21 septembre 2018

Case 538

263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

64

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr